



## LA LETTRE **SÉCURITÉ** DE LA MAIRIE DU XVI<sup>e</sup>

### EDITO **UN ARRONDISSEMENT CERTES PRIVILÉGIÉ, MAIS...**



**Jérémy REDLER**  
Maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement

La sécurité est une des priorités de mon mandat. Je me réjouis donc que les statistiques de la délinquance et de la criminalité sur l'ensemble de 2023, publiées par les services de la Préfecture de Police, confirment les bons chiffres enregistrés tout au long de l'année. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique, autrement dit les violences aux personnes, ont diminué l'an dernier dans le XVI<sup>e</sup> de -15,10%, alors que les atteintes aux biens baissaient de -10,94% (lire le détail ci-dessous). Et ces chiffres sont nettement meilleurs que ceux enregistrés sur l'ensemble de la capitale. A Paris, les baisses ne sont en effet que de -4,26% pour les violences aux personnes et de -6,5% pour les atteintes aux biens. En ce qui concerne la sécurité, notre arrondissement peut donc être considéré comme privilégié.

Mais quelques signaux nous obligent à rester vigilants. D'abord les statistiques de janvier 2024, qui repartent à la hausse : par rapport à janvier 2023, +3,65% pour les atteintes aux personnes et + 16,45% pour les atteintes aux biens. Certes, il ne s'agit que du premier mois de l'année et la tendance peut encore s'inverser, mais il faudra pour cela une mobilisation de tous les acteurs. Ensuite, la multiplication des tentes et des campements de fortune, dans le XVI<sup>e</sup> comme ailleurs, qui montre que Paris se « bidonville », comme disent déjà les médias. Un phénomène d'autant plus préoccupant que le cadre légal actuel empêche police et justice de le combattre efficacement, et dont nous aurons sans nul doute à reparler.

### FOCUS SUR **LA DÉLINQUANCE DANS LE XVI<sup>e</sup> EN 2023**

Comme le remarque ci-dessus Jérémy Redler dans son éditorial, les statistiques de la délinquance l'an dernier dans notre arrondissement peuvent justifier une certaine satisfaction : -15,10% pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique et -10,94% pour les atteintes aux biens, contre respectivement -4,26% et -6,50% sur l'ensemble de la capitale. Examinés dans le détail, les chiffres des violences aux personnes montrent que la quasi-totalité des items est en forte baisse : -8,25% pour les violences physiques non crapuleuses (n'ayant pas le vol pour mobile) et -37,31% pour les violences physiques crapuleuses ; seules les violences sexuelles (+1,11%) et les violences conjugales (+4,24%) enregistrent une légère hausse, mais moins marquée que sur tout Paris (+2,23% et +10,63%).

Même constatation pour les atteintes aux biens : les cambriolages de résidences principales ont baissé l'an dernier de -6,54% et ceux des établissements commerciaux, si préoccupants ces dernières années, de -18,97%. Les vols à main armée chutent de -25% et les vols d'automobiles de -4,80%, contrairement aux vols à la roulotte (+5,12%) et aux vols à la tire (+5,94%). Fait significatif : la part des mineurs mis en cause baisse de -7,09 points dans les atteintes aux personnes et de -7,85 points dans

les atteintes aux biens, alors qu'elle ne cessait de monter les années précédentes.

Ces chiffres témoignent du travail remarquable accompli en 2023 par la police nationale dans notre arrondissement, sous l'autorité de la commissaire centrale Hélène Denéchère, et des premiers résultats du déploiement de la police municipale, dirigée dans le XVI<sup>e</sup> par la cheffe de division territoriale Sokhna Diobaye. Avec le soutien actif de la mairie du XVI<sup>e</sup>, conduite jusqu'au 7 novembre par Francis Szpiner et depuis par Jérémy Redler.



La coordination mairie du XVI<sup>e</sup> - police nationale - police municipale, une clé du succès. (DR)

# LA LUTTE CONTRE LE PROTOXYDE D'AZOTE RELANÇÉE PAR UN NOUVEL ARRÊTÉ DU PRÉFET DE POLICE



**Gérard GACHET**  
Adjoint au Maire  
chargé de la sécurité

Comme nous l'avions demandé à plusieurs reprises, le Préfet de Police, Laurent Nuñez, vient de reconduire du 21 février au 20 mai 2024 (période renouvelable) l'arrêté, déjà en vigueur en mai-juin 2023, interdisant la consommation aux mineurs sur la voie publique du protoxyde d'azote, plus connu sous le nom de « gaz hilarant ». Sont également interdits la détention, le dépôt ou l'abandon sur la voie publique de tous récipients (cartouches, bonbonnes, bouteilles...) contenant du protoxyde d'azote. Il est en effet établi que l'inhalation régulière de ce gaz, notamment chez les jeunes, peut provoquer de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques. Sa vente aux mineurs était d'ailleurs interdite depuis mai 2021. La loi française interdisant aux arrêtés municipaux ou préfectoraux d'avoir un caractère général ou permanent, cet arrêté concerne des lieux précis, définis en liaison avec les mairies d'arrondissement.

Dans le XVI<sup>e</sup>, sont visés l'ensemble des parcs, jardins et esplanades, notamment le Jardin du Ranelagh, le Parc Sainte-Périne et le Parc de Passy, la Place de l'Etoile, la Place du Trocadéro, le Rond-Point de la Porte de Saint-Cloud, l'avenue Dode de la Brunerie, les quais, berges et canaux (le quai Louis-Blériot), l'avenue de Versailles (du boulevard Exelmans à la Porte de Saint-Cloud), la rue Félicien-David et la rue de Passy. Cette interdiction concerne aussi les abords immédiats des crèches, des établissements scolaires, des universités, des établissements de santé, des stades, gymnases, centres de loisirs et salles polyvalentes. Les alentours des établissements de restauration, bars, discothèques, commerces, marchés, ainsi que les entrées et sorties et abords immédiats des stations de métro, de bus et de tramway et des gares sont également couverts par ce texte.



Un produit dangereux de plus en plus répandu. (DR).

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

### Trocadéro sécurisé...

Les opérations de sécurisation se multiplient sur le secteur du Trocadéro. Les nuits du 15 février et du 21 mars, les effectifs de la Préfecture de Police sont intervenus contre les vendeurs à la sauvette et les joueurs de bonneteau qui escroquent les touristes. Bilan : 213 contrôles, 106 verbalisations, 12 interpellations, 46 kg de marchandises saisies.

### ...Trocadéro défiguré

Alors que les élus du XVI<sup>e</sup> et les forces de l'ordre tentent de redonner aux jardins du Trocadéro et au Champ-de-Mars leur vocation touristique et apaisée, Frédéric Hocquard, adjoint écologiste de la maire de Paris, n'a rien trouvé de mieux que de faire une déclaration surprenante le 19 février dans les colonnes du Parisien : « Si vous arrivez au pied de la Tour Eiffel et que vous n'avez pas un joueur de bonneteau et un vendeur à la sauvette, il vous manque quelque chose » ! Précisons que monsieur Hocquard est chargé auprès de madame Hidalgo du tourisme et de la vie nocturne...

### Visiteuses du soir

Le 1<sup>er</sup> février, des policiers de la BAC 16 prennent en filature deux femmes qui tentent d'entrer dans les halls en profitant systématiquement de l'arrivée de résidents. Elles pénètrent finalement dans un immeuble du boulevard Suchet et en ressortent un moment plus tard. Interpellées elles sont trouvées en possession d'une bague et d'une réglette leur servant à ouvrir les portes et reconnaissent avoir « visité » un appartement de l'immeuble. Interpellées, elles sont conduites au Service

d'accueil et d'investigation de proximité (SAIP) de la rue de la Faisanderie.

### Le PP en mairie



Sécurité, restrictions de circulation, transports publics : les habitants et commerçants du XVI<sup>e</sup> se posent beaucoup de questions avant les Jeux olympiques et paralympiques, qui se dérouleront du 26 juillet au 11 août pour les premiers et du 28 août au 8 septembre pour les seconds. Afin d'y répondre, Laurent Nuñez, Préfet de Police, a accepté de participer à une réunion publique qui se tiendra le lundi 26 février à 19h à la mairie d'arrondissement et sera diffusée sur Facebook : <https://bit.ly/49miiTB> et sur YouTube : <https://bit.ly/48eH86A>.

### Voiture volée

Dans la nuit du 14 au 15 février, une équipe de la BAC 16 remarque un véhicule avec à son bord quatre individus au comportement suspect. Arrivés rue Nicolo, les occupants soulèvent la porte d'entrée d'un parking souterrain et pénètrent à l'intérieur avec leur véhicule. Quelques minutes plus tard, un des individus soulève de nouveau la porte du parking pour laisser sortir leur voiture, suivie d'une seconde de marque Lexus. Les deux véhicules prennent alors la fuite dans deux directions différentes, mais seront interceptées un peu plus tard, la Lexus à une station-service de l'autoroute A1.

### Pression policière

Plusieurs incidents s'étant produits avenue Dode de la Brunerie et avenue Marcel-Doret à l'initiative d'un groupe de jeunes, le commissariat central a repris l'initiative : deux opérations de police ont eu lieu les 6 et 15 février, avec participation de chiens spécialisés dans la recherche de stupéfiants et visite complète de cages d'escaliers dans plusieurs immeubles du quartier. Bilan : près de 60 personnes contrôlées, deux interpellations, plusieurs amendes forfaitaires pour détention de stupéfiants, saisie de cannabis et d'ecstasy.

### Voleur filmé

Requis le 10 janvier par des victimes de vols à la roulotte ayant eu lieu Route de la Porte Dauphine dans le Bois de Boulogne, des policiers de la Brigade territoriale de contact (BTC) du 16<sup>e</sup> se rendent sur les lieux. Une victime leur montre alors une vidéo des faits, son véhicule étant équipé d'une caméra. Munis du signalement de l'individu, les policiers se mettent à sa recherche et l'interpellent allée de Longchamp. Trouvé en possession de divers objets ne lui appartenant pas, il est conduit au SAIP 16.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

*Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI<sup>e</sup> - Numéro 35 | Février 2024*

.....  
Directeur de publication : Astrid RENOULT

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail  
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>